

Sase La Séquence
Raphaël Derversenne

Pratiques par rapport à l'accroche du public jeune	Ressources/outils	Difficultés rencontrées	Autre
• Public : 0-18 ans • Mandaté par le SAJ et le SPJ montois et carolo (zone de compétence) • Il n'y a pas d'accroche à véritablement parler puisque le public est mandaté (adressé) • Le Sace est agréé pour 21 situations • Toutefois, l'accroche se fait via l'accueil (procédure mise en place par la structure pour l'accueil) : car c'est le premier contact qui a lieu avec la famille. Il est important d'être clair sur ce que cela implique dès le départ avec la famille	• Jeux éducatifs, ludiques, participatifs pour débiter (accrocher) le jeune et sa famille • Par exemple, avec de jeunes enfants, on peut utiliser le jeu « Uno » pour nouer le contact et mettre la personne à l'aise • Accompagnement physique pour certaines démarches. Mais cela n'est pas systématique car il est important que les personnes soient le plus autonomes possible	• Lorsque l'organisme est mandaté pour une situation : l'organisme remarque que souvent ce n'est pas pour une situation récente. Il arrive que le Sace soit mandaté pour des enfants dont les parents ont eux-mêmes été suivis par le Sace. • L'estime de soi des personnes suivies est très souvent abîmée (parents et/ou enfants) • La famille peut déjà avoir des passifs (négatifs) avec d'autres services. Il faut déconstruire les a priori	• Mission proche de celles des AMO : travail sur l'échec scolaire, le décrochage • Beaucoup de travail au domicile des jeunes : ce travail au sein des familles est riche d'enseignements, il est aussi plus facile de libérer la parole dans ce lieu. Toutefois, si le jeune ne se sent pas à l'aise, il est toujours possible de mener l'entretien en dehors du domicile familial • Travail avec des jeunes de 17-18 ans : ceux-ci n'ont pas toujours conscience de la réalité du monde du travail. Par exemple,

(ce que l'on peut faire et ne pas faire) • Il y a des échéances dans le travail mené par l'organisme : travail sous mandant. Chaque rapport qui doit être transmis à l'organisme mandateur est lu à la famille avant que celui-ci ne soit transmis : la transparence est un pilier du travail mené avec les familles et les jeunes			lorsqu'ils évoquent un emploi : ils souhaitent un job où on commence à 11h, sans contraintes liées à un boss
---	--	--	--